

|                      |  |  |
|----------------------|--|--|
| <h1>Kervénanec</h1>  | <b>Horaires d'ouverture</b><br><i>Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15,<br/> le samedi matin (uniquement pour l'état civil) de 9h à 12h.</i> | <b>Mairie de Lorient</b><br>2 boulevard Leclerc<br>56100 Lorient |
| Retrouvez votre page | Kervenanec > Services publics > <b>Logement</b>  | <b>tél : 02 97 02 22 00</b>                                      |

## Logement

### L'office public de l'habitat : Lorient Habitat

Principal bailleur social sur Kervénanec, Lorient Habitat gère 1473 logements locatifs sur les 1670 que compte le quartier.

L'office public de l'habitat de Lorient peut intervenir sur tout le Morbihan au titre du service d'intérêt du logement locatif social (construction, acquisition, attribution et gestion de logements locatifs), de la mission d'intérêt général que constitue la recherche de la mixité sociale et de la diversité de l'habitat (aménagement, accession, prestations de service)

Antenne de Kervénanec : 3, rue Maurice Thorez Tél. : 02 97 21 06 96  
Permanence : tous les jours en semaine de 10 h à 12 h

### Une équipe sur le quartier

Le quartier dispose d'une des 8 antennes réparties sur la Ville. L'équipe de gardiens de Kervénanec exerce les missions suivantes :

- Gestion local ordures ménagères
- Propreté/hygiène
- Relationnel
- Interventions techniques
- Ménage
- Remise de clefs (état des lieux d'entrée)
- Entretien des espaces verts

Une astreinte est assurée 24h/24 pour les urgences

Contact : 02 97 83 87 55 - 06 07 11 20 72

### L'entretien, les travaux

Jean-François GAUTIER, responsable du patrimoine sur le secteur ouest de Lorient, assure la gestion des opérations de maintenance, le suivi des travaux d'entretien ou de grosses réparations et le traitement des demandes des locataires. Il travaille en coordination avec le responsable gardien.

Contact : 02 97 21 06 96 - 06 75 21 50 36

### Les conseillers sociaux

Pierre-Louis MARAIS et Isabelle LE SOURNE accompagnent les locataires et aident ceux qui rencontrent des difficultés pour résorber les retards dans leur loyer. Ils assurent des permanences à l'antenne de Kervénanec (rue Thorez) du lundi au jeudi de 9 h à 11 h 45. Contact : 02 97 21 06 96